

La pose clouée

Type de parquets

Parquets massifs de 20 mm d'épaisseur (ou plus), rainurés languettés 4 côtés ou 2 côtés.

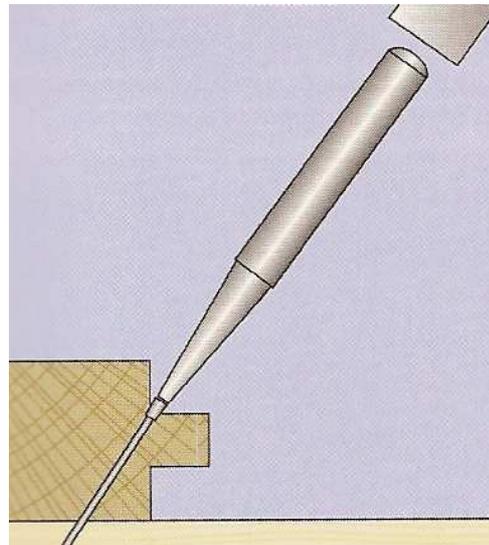
Support:

- Le plancher est disposé sur un gîtage ou sur des lambourdes fixées sur une dalle de béton. Il est également possible de réaliser cette pose sur des panneaux (type OSB) suffisamment épais.
- Si vous souhaitez remplacer une chape (dont le temps de séchage peut être relativement élevé) par une structure en bois, il est conseillé de réaliser une pose croisée des chevrons, qui permettra le passage des techniques. La hauteur idéale entre la dalle et le niveau fini est d'environ 10 à 12 cm.
- Une isolation en vrac peut alors être déversée dans la structure (vermiculite, granules de liège, etc.).

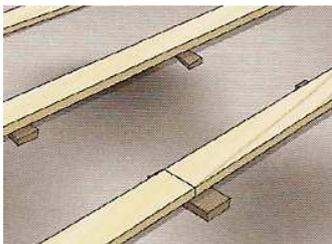
Principe de pose :

Le plancher est fixé aux lambourdes ou au gîtage par un clouage ou vissage à 45 ° dans l'angle de la languette. (Utilisation d'un chasse-clou). Le clouage peut se faire manuellement ou à la cloueuse pneumatique.

Des vis spéciales (petite tête autoforante) sont également proposées en magasin. Elles offrent une très bonne retenue du bois. Il est conseillé de disposer un trait de colle sur le support pour éviter un déchaussement des clous et des grincements éventuels.



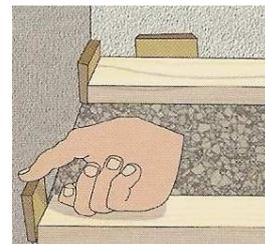
Détails de pose



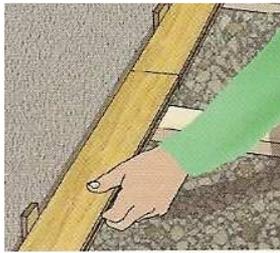
Pose de lambourdes (calage si nécessaire).



Vérification de la planéité de manière régulière.

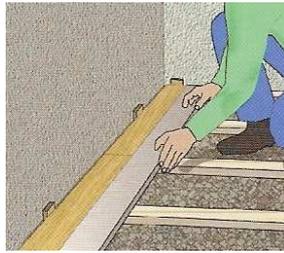


Fixation des lambourdes et calage contre les murs (joint de dilatation, ne pas oublier d'enlever les cales).

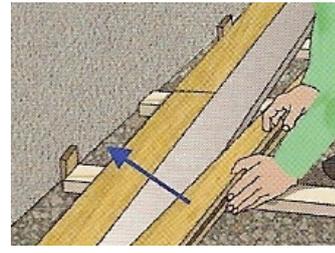


Assemblage à blanc d'une première rangée (tire-lame nécessaire pour le dernier morceau près du mur).

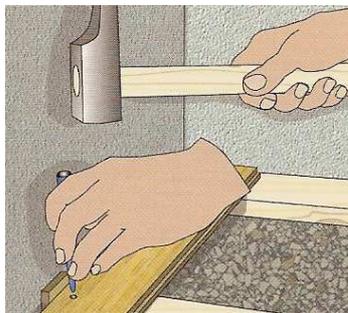
Commencer avec le côté rainuré contre le mur.



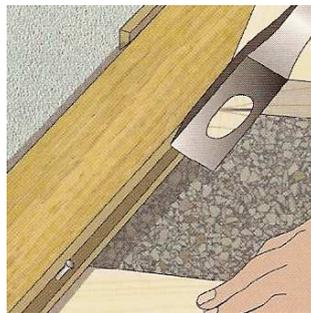
Vérification de l'alignement et de l'angle par rapport au mur.



Si nécessaire, la première rangée est déportée et le vide est comblé avec une lame coupée en biseau.



La première rangée est clouée du côté du mur. Attention ne pas oublier les joints de dilatation de 8 mm min. sur **tout** le pourtour.



A chaque intersection avec une lambourde / gîte, le plancher est cloué de biais dans la languette.



La dernière lame est placée grâce à un tire-lame et est clouée en pleine planche.

Avantages

- Possibilité de placer directement le plancher sur un gîte.
- Gain de temps si remplacement de la chape par une structure bois (le séchage d'une chape peut prendre de 3 à 9 mois).
- Permet de poser des planchers en 22 mm, en grandes longueurs, car on peut "redresser" les planches lors de la pose.
- Pose idéale pour les grandes largeurs en massif, car l'isolation placée juste au dessous du plancher permet que la température de celui-ci soit la même que celle de l'air ambiant, d'où l'absence de phénomène de condensation ou de surséchage.
- Pose permettant l'emploi exclusif de matériaux naturels (pas de colles, résines ou autres, uniquement du bois et isolant naturel).

Inconvénients

- Transmission des bruits d'impact d'un étage à l'autre (possibilité de remédier à cela en utilisant des systèmes de désolidarisation du plancher (Steico Floor, etc.).
- Coût du plancher parfois élevé pour certaines essences précieuses (wengé, teck...).

LES CONSEILS DE POSE SONT LE RESULTAT DE NOTRE LONGUE EXPERIENCE.

IL NE SAURAIT EN DECOULER UNE QUELCONQUE REVENDICATION JURIDIQUE.

